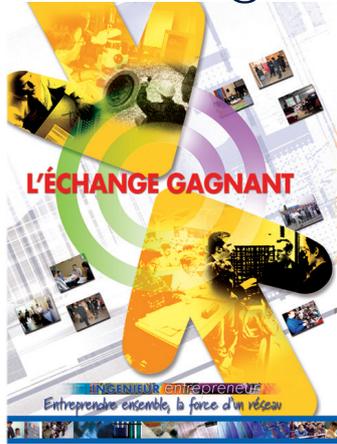


Les stages

2017/2018

170 ans de partenariat avec les entreprises

Les stages



Une formation d'ingénieurs-entrepreneurs de qualité

Depuis sa création en 1843, Mines Alès échange en permanence avec le monde de l'entreprise, notamment pour que les ingénieurs formés répondent aux besoins des industriels. Cela se traduit par de nombreuses interventions de l'industrie dans les actes d'enseignement au sein même de l'école, des projets réalisés intra-muros sur des problèmes industriels avec l'appui des laboratoires de l'école, des missions de terrain, des stages ou projets industriels réalisés par les élèves dans l'entreprise elle-même.

Trois types de stages ou projets de fin d'études

Chaque année, les élèves réalisent un stage différent dont le niveau marque une progression dans les responsabilités qui leur sont confiées.

L'objectif premier des stages en entreprises est de faire exercer aux élèves de

l'école, pendant une durée significative, une fonction réelle dans l'entreprise.

Le but est de leur permettre de s'approprier les composantes organisationnelles, managériales et humaines de la vie de l'entreprise.

1A - NIVEAU EXECUTION

Objectif : immersion dans l'entreprise à une fonction d'opérateur, observation des relations humaines et de l'organisation du travail dans l'entreprise.

Durée : 5 semaines à compter du **lundi 2 juillet 2018**

Guide pratique du stage ouvrier sur demande à :

Courriel : serge.pomme@mines-ales.fr

2A - INGÉNIEUR-ADJOINT

Objectif : participation à un projet permettant la mise en œuvre des connaissances scientifiques et techniques et l'acquisition de compétences nouvelles.

Durée : 13 semaines à compter du **lundi 7 mai 2018**

3A - PROJET DE FIN D'ÉTUDES

Objectif : prise en charge d'un projet dans sa globalité et mise en application des acquis techniques et méthodologiques.

Durée : 17 semaines minimum à compter du **lundi 12 mars 2018**

Service pédagogie entreprise :

Serge POMMÉ

Contact stages :

Patricia TISSERANT 04 66 78 51 05

Courriel : patricia.tisserant@mines-ales.fr

**Retrouvez-nous et
déposez vos offres sur ...**

www.mines-ales.fr

Rubrique : « **ENTREPRISES** »



Les secteurs d'activité

Les stages peuvent avoir lieu dans tous les secteurs d'activité industriels, en particulier ceux mentionnés ci-dessous. Ils correspondent aux **départements d'enseignement technologique choisis par les élèves en fin de cursus.**

GCBD - GÉNIE CIVIL & BÂTIMENT DURABLE

- ▶ Ingénierie et construction
- ▶ Bâtiment et énergie
- ▶ Ingénieur architecte

2ER - ENVIRONNEMENT, ÉNERGIE, CRISES

- ▶ Énergie et gestion environnementale
- ▶ Option risques et crises

ISERM - INGÉNIERIE DU SOUS-SOL & EXPLOITATION des RESSOURCES MINÉRALES

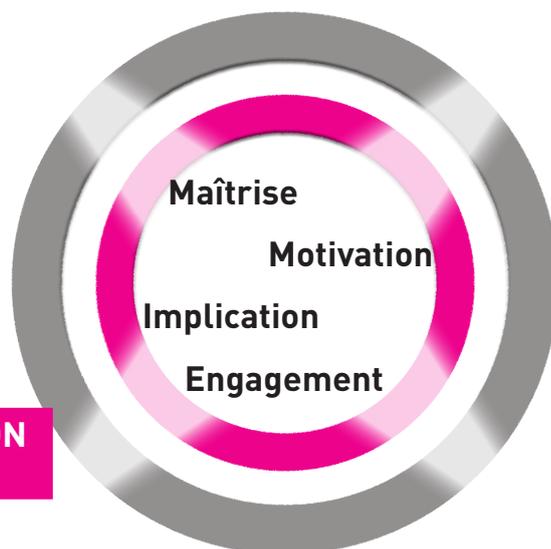
- ▶ Ressources minérales et conduite d'exploitation
- ▶ Travaux et espaces souterrains

EMACS - INGÉNIERIE ET MANAGEMENT DES SYSTÈMES COMPLEXES

- ▶ Conception et management des systèmes de production
- ▶ Conception et management des systèmes complexes - Ingénierie systèmes
- ▶ Conception et management des systèmes d'information

CIGMA - CONCEPTION ÉCO-INNOVATION ET GÉNIE DES MATÉRIAUX AVANCÉS

- ▶ Innovation matériaux & conception
- ▶ Mécatronique



L'organisation

Tous les stages font l'objet d'une convention tripartite, Entreprise - École - Élève, qui précise notamment la position administrative de l'élève, ainsi que ses droits et obligations.

Pendant toute la durée du stage, le service pédagogie entreprise reste en liaison étroite avec le stagiaire et l'entreprise (compte rendu d'arrivée, visite si possible effectuée par un représentant de l'école...)

Il est souhaitable que l'élève bénéficie d'une indemnité couvrant au moins ses frais réels (transport, hébergement, nourriture) afin

que, libéré des problèmes matériels, il puisse se consacrer entièrement au service de l'entreprise. Dans ces conditions, l'élève est mis dans une situation professionnelle réelle, ce qui constitue l'objectif premier du stage en entreprise. Une gratification peut, bien sûr, s'ajouter, en fonction des services rendus.

À la fin du stage, l'entreprise note la prestation de l'élève à l'aide d'une fiche d'évaluation finale qui est prise en compte pour l'attribution du diplôme. Le rapport de stage est, lui, noté directement par l'école.

